



## Dans les pas de l'Histoire



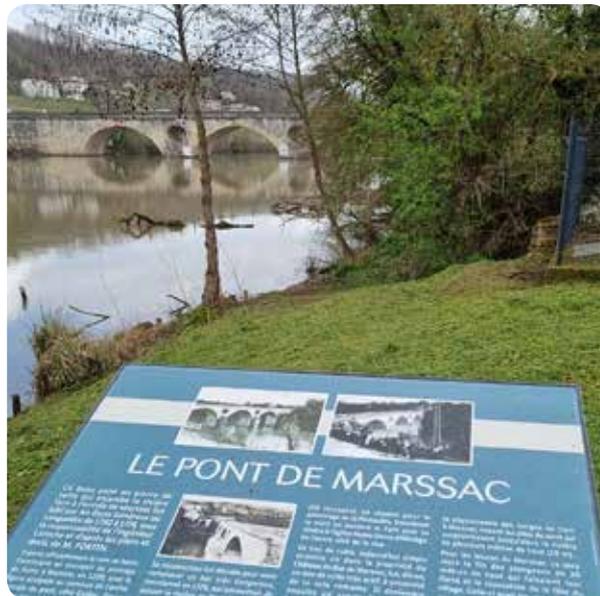
*Marcher dans les rues, flâner vers les berges, s'arrêter quelques instants et se plonger dans la longue histoire de notre commune...*

*Reprendre sa marche et découvrir l'histoire du Pont de Marssac...*

*Quatre panneaux patrimoniaux viennent d'être installés sur notre commune. Pour les marssacois comme pour les gens de passage, ils sont l'occasion de mieux connaître quelques pans de notre histoire commune.*

*Vous trouverez sur les pages 1, 16 et 17 une partie seulement du contenu de ces panneaux.*

*Pour en connaître la suite, une seule chose à faire : enfiler ses baskets et partir sur les chemins...*



*A partir de la place du Barry, engagez-vous dans la rue du Nord et, à mi rue, descendez au lavoir.*

*Vous voilà au premier des 4 panneaux patrimoniaux.*

### LE PONT DE MARSSAC

Ce beau pont en pierre de taille qui enjambe la rivière Tarn à l'entrée de Marssac fut bâti par les États Généraux du Languedoc de 1750 à 1774, sous la responsabilité de l'ingénieur Laroche et d'après les plans et devis de M. Fortin.

Il porte officiellement le nom de Saint-Dominique en souvenir du passage du Saint, à Marssac, en 1209, avec la figure sculptée au sommet de l'arche centrale du pont, côté Gaillac, figure que les injures du temps rendront peu à peu méconnaissable.

Sa construction fut décidée pour venir remplacer un bac très dangereux, mentionné en 1376, qui permettait de passer la rivière au Port de Marssac. La rue du port, dans le vieux village, garde la mémoire de ce temps et celle du tragique naufrage du 18 mai 1671 où 73 fidèles de Labastide de Lévis (10 rescapés), en chemin pour le pèlerinage de la Pentecôte, trouvèrent la mort en passant le Tarn pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Olivière, de l'autre côté de la rive.

**A vos baskets...**

**Découvrez les trois autres panneaux patrimoniaux en page 16 & 17**

## [sommaire]

### Précision

Marssac info, journal municipal d'information  
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé  
Coordination de la rédaction : T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 2 000 ex  
Distribution : par nos soins  
Papier entièrement recyclé  
Impression : Sorep Albi

### Votre Mairie

#### Horaires d'ouverture

Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Le mercredi : fermé

Le vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30

Le samedi matin de 8h30 à 12h (hors le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

**Mairie fermée** le mercredi toute la journée et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois.

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

[accueil@marssac-sur-tarn.fr](mailto:accueil@marssac-sur-tarn.fr)

[www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

Une assistante sociale reçoit sur rendez-vous.  
Tél : 05 63 48 17 20

|  |           |
|--|-----------|
| Les travaux sur notre commune  | p 3       |
| Gare à l'arnaque aux faux couvreurs  | p 4       |
| Tout près de chez nous !   | p 4       |
| Bon à savoir   | p 4       |
| Point d'accueil gendarmerie  | p 4       |
| Un film sur Marssac  | p 5       |
| La Nuit européenne des musées  | p 5       |
| Vacances à l'étranger, on y pense !  | p 5       |
| Chiens errants   | p 6       |
| Liste des délibérations examinées par le conseil municipal                           | p 6       |
| Bourse aux vélos d'occasion  | p 7       |
| Albi Run Urbain  | p 7       |
| Journée nationale du souvenir - 19 mars 2025   | p 8       |
| C'est la rentrée de l'Ecole Buissonnière   | p 9       |
| Victoire du 8 mai 45   | p 9       |
| A vos agendas  | p 9       |
| Nouvelles consignes pour un marché «zéro déchet»                                     | p 10      |
| Du côté du Grain de sel  | p 10      |
| Quel jour de ramassage pour les cartons des commerçants de Marssac ?                 | p 10      |
| L' AMTFA débute bien 2025  | p 11      |
| Clé des Champs : dernière ligne droite avant l'été                                   | p 11      |
| Café-Concert Mélodie'nSol à Marssac le 24 mai  | p 12      |
| Centre chorégraphique Duolab   | p 12      |
| Début des festivités de la saison pour Générations Mouvement                         | p 13      |
| La Niche & La Cabane vous propose  | p 13      |
| Interdiction des lâchers de lanternes volantes dans le département du Tarn           | p 14      |
| Tout près de chez nous encore !  | p 14      |
| Exposition «Toulouse Lautrec et l'art de l'affiche» à Albi                           | p 14      |
| Autan Pour Soi   | p 15      |
| Don de plasma : la Maison du Don d'Albi s'équipe de trois nouvelles machines         | p 15      |
| édito  | p 16      |
| Panneaux patrimoniaux  | p 16 & 17 |
| Associations, voici comment mettre à jour vos informations sur le site de la commune | p 18      |
| Numéros utiles   | p 18      |
| Badminton : nos jeunes à l'honneur   | p 19      |
| On n'oublie pas, lundi 21 avril c'est la grand chasse aux œufs de Pâques !           | p 20      |
| La fête foraine s'installe à Marssac   | p 20      |

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise, Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

**LA DÉPÊCHE**

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.  
Tél 05 63 55 22 81 - [popojournal@outlook.fr](mailto:popojournal@outlook.fr)

**le Tarn libre**  
LE JOURNAL DU TARN

Envoyez vos articles et vos photos à [redaction@letarnlibre.com](mailto:redaction@letarnlibre.com)

**Marssac Info**

Envoyez vos articles et vos photos à [communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)

## à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

[communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

[thierry.stefanon@wanadoo.fr](mailto:thierry.stefanon@wanadoo.fr)

**Prochaine parution du Marssac Info : mai 2025**

Envoyez vos articles avant le 20 avril à :

[communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)

## Les travaux sur notre commune



### Zone 30km/h

Suite à la réfection de la voirie sur l'avenue de Toulouse, une première zone limitée à 30 km/h avait été instaurée. Elle concernait l'avenue de Toulouse dans sa totalité et une partie de l'avenue d'Albi.

Cette zone 30 km/h a été récemment prolongée jusqu'au rond-point de l'esplanade de la Liberté afin de limiter la vitesse au droit des différentes sorties sur l'avenue d'Albi : pharmacie, rue du chalet, parking municipal...



### Du côté du Parc Nadine Montois

Cet agréable petit parc qui date de 10 ans est très apprécié des marssacoises et marssacois. Afin de le conserver en bon état, nos agents ont réparé par scellement tous les regards de visites situés le long du cheminement.



### C'est le printemps, l'herbe pousse !

L'association « Régie Interquartier » est intervenue durant 4 jours sur la commune, ce qui a permis un gros nettoyage des rosiers du lavoir, du rond point Lamartine, de l'avenue d'Albi et de la place de la Chapelle. L'association ASEI est également intervenue au niveau de la rue de Florentin, de la rue des Peyragues, de la route de Lagrave et du chemin de Guille.



### Clôture du terrain SNCF

En décembre dernier, notre commune a acheté un terrain à la SNCF. Celui-ci est situé le long de la rue Bernissard et de la rue des Lizes, face à la gare. Le plus gros du terrain a été nettoyé par nos agents. Afin d'écartier tout risque de traversées de voies (obligation exigée par le vendeur) une clôture séparative devrait être installée dans les prochains mois.

Retrouvez votre Marssac Info  
**TOUT EN COULEUR**  
 sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

## Gare à l'arnaque aux faux couvreurs

Démoussage express, réparations... Tous les prétextes sont bons pour se présenter à votre domicile et vous persuader «gentiment» d'accepter les travaux que ces personnes indélicates vous proposent.

Ces soi-disant travaux qui, bien souvent, ne durent que quelques minutes vous seront facturés à un prix exorbitant et il vous sera souvent demandé de payer en espèces...

Voici deux témoignages édifiants reçus récemment en Mairie.



«La fille de Mme G. nous signale que le 10 mars deux hommes se sont présentés au domicile de sa maman concernant l'entretien et la rénovation de sa toiture. Ils sont montés sur le toit faire des vérifications. Ils y sont restés 5 mn et lui ont demandé 900 €. Ils lui ont laissé une fausse facture (pas d'adresse physique de l'entreprise, pas de numéro siret ou siren, etc...).

Mme G. assez impressionnée par ces deux hommes, leur a fait 3 chèques de 300 €. Ils ont d'abord insisté pour avoir du liquide et ont fini par accepter les chèques.

Sa fille a fait opposition aux chèques et une plainte a été déposée.»

«Autre témoignage, la fille de Mme R. nous signale que le 10 mars également, trois hommes costauds se sont présentés au domicile de sa maman pour la rénovation de sa toiture.

Impressionnée là-aussi, elle les a laissé monter sur le toit. D'après sa fille, ils auraient fait de gros dégâts sur le toit (5 000 € de réparations). Mme R. n'a rien payé mais les réparations sont conséquentes. Ces hommes cherchaient-ils à mettre ces dégâts sur le compte du vent qui a soufflé fort la veille ? Une plainte devait être également déposée.»

Ensemble soyons vigilants !

## Tout près de chez nous !

L'histoire des pigeonniers vous intéresse ? Alors ne manquez pas l'exposition de la bibliothèque de Castelnau de Levis. Elle se situe rue Sicard Alaman et est ouverte du 15 mars au 30 avril inclus, le mercredi de 14h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h30.

De nombreuses photos légendées en racontent l'histoire. Elles y rappellent les pigeonniers disparus et éclairent aussi l'architecture générale des pigeonniers et l'approche historique de la colombiculture.



## Bon à savoir

Pour signaler un courriel ou un site internet frauduleux :

[www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

## Point d'accueil gendarmerie, tous les premiers mercredis du mois, salle Tonimarié



Le point d'accueil de la gendarmerie se tient le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h, dans la salle Tonimarié. L'accès à la salle se fait par l'avenue d'Albi ou le parc Montois. N'hésitez pas à rencontrer les gendarmes lors de ces matinées pour des renseignements, des informations, des dépôts de plainte, etc...





## Un film sur Marssac

**A voir sur le site internet de la commune !**

Réalisé à l'occasion des dernières inaugurations (city park, terrain de foot et vestiaires, pump track, etc...) ce film de quelques minutes est à retrouver sur <https://marssac-sur-tarn.fr>

Cliquez sur l'image de couverture et laissez-vous guider. Bon visionnage.



Retrouvez votre Marssac Info  
**TOUT EN COULEUR**  
 sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

## La Nuit européenne des musées

La 21<sup>ème</sup> édition de la Nuit européenne des musées, organisée par le ministère de la Culture, aura lieu le samedi 17 mai. Rendez-vous incontournable, il permet au public, de tous âges et de tous horizons, de visiter gratuitement, en soirée et dans une ambiance festive, plus de 3 000 musées en France et en Europe.

Ce soir-là, de nombreux musées ouvriront gratuitement leurs portes, de la tombée de la nuit jusqu'à minuit. Visites éclairées, parcours ludiques, projections, animations exceptionnelles donneront à vivre au public une expérience du musée à la fois conviviale et ludique.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 mai pour une Nuit européenne des musées pleine de surprises !

<https://nuitdesmusees.culture.gouv.fr>



## Vacances à l'étranger, on y pense !

En cas de voyage à l'étranger, il est toujours mieux de s'y prendre à l'avance en matière de passeports et de visas. Selon le magazine «Ça m'intéresse», 31 destinations sont accessibles avec une simple carte d'identité (essentiellement les pays de l'UE) et le passeport suffit pour 74 autres pays à condition qu'il soit valable au moins six mois après la date de retour (bien s'en assurer). Il reste 80 nations où un visa est obligatoire.

A noter qu'à partir d'avril 2025, un visa électro-

nique sera nécessaire pour entrer au Royaume-Uni. Dans tous les cas, bien se renseigner avant et tenir compte des délais d'instruction des dossiers

Source «Ça m'intéresse», décembre 2024.



## Chiens errants

Ces derniers mois la mairie a reçu des appels concernant la divagation de chiens dans notre village, chiens qui, pour certains, se montrent en plus agressifs.

**La mairie rappelle fermement que la divagation des chiens est interdite.**

Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique sans maître ou gardien. Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse, c'est à dire relié physiquement à la personne qui en a la charge.

Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les catégories chiens d'attaque ou chiens de défense et de garde est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie. Sur la voie publique, les chiens de ces deux catégories doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Par ailleurs, les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, doivent être munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire, ou identifiés par tout autre procédé agréé. L'identification des animaux de compagnie est une obligation légale qui les protège.

De plus, la divagation des chiens engendre d'autres incivilités (déjections, poubelles déchirées...) ou risques pour la sécurité routière. Merci donc aux propriétaires de ces chiens de prendre les dispositions nécessaires.

### Information complémentaire

**J'ai trouvé un animal.** Je contacte le chenil communautaire au 05 63 38 38 24.

Si le téléphone ne répond pas, c'est que les agents effectuent des soins aux animaux ou sont en intervention. Merci de bien vouloir laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées.

Vous pouvez également apporter vous-même l'animal au chenil aux horaires d'ouverture.

Pour capturer un chat ou un chien réfugié sur votre propriété, le chenil communautaire – fourrière animale dispose de cages-trappes. Ce service est gratuit moyennant le dépôt d'une caution ; le cas échéant, une assistance complémentaire des agents est possible mais payante.



**Le chenil :**  
**8, rue Claude Bourgelat - Zone d'activité de Ranteil - 81000 Albi - 05 63 38 38 24. Du lundi au samedi de 14h à 18h - Fermé les dimanches et jours fériés.**

---

## Liste des délibérations examinées par le conseil municipal du lundi 10 mars 2025

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal remplace désormais le compte rendu des séances du conseil municipal. Ce changement a pour but d'assurer l'information rapide du public sur l'activité du conseil municipal.

Cette liste est affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

| N° délibération | Objet   | Approuvé/Rejeté |
|-----------------|---|-----------------|
|                 | <b>FINANCES</b>   |                 |
| 2025/02/01      | Débat d'Orientation Budgétaire                                    | APPROUVÉ        |
| 2025/02/02      | Acquisition de l'ancien véhicule publicitaire                     | APPROUVÉ        |
| 2025/02/03      | Acquisition d'un emplacement sur le nouveau véhicule publicitaire | ANNULÉE         |
| 2025/02/04      | Acquisition de terrains rue les Lizes                             | APPROUVÉ        |
|                 | <b>TRAVAUX</b>  |                 |
| 2025/02/05      | Convention Enedis   | APPROUVÉ        |
|                 | <b>DIVERS</b>   |                 |
| 2025/02/06      | Convention Département  | APPROUVÉ        |
| 2025/02/07      | Convention Association des Maires du Tarn                         | APPROUVÉ        |

## Bourse aux vélos d'occasion

**C'est le rendez-vous incontournable pour s'équiper d'un deux roues à prix tout doux !**

Chaque année 200 à 300 cycles changent de main. Vous cherchez un nouveau vélo pour le petit qui a grandi ? Vous êtes décidé à vendre votre VTT qui depuis tant d'années n'a pas quitté le garage ?

Venez vous équiper à petit prix, ce samedi 17 mai, place du Vigan à Albi (dépose des vélos à partir de 8h).

**Horaire : de 9h à 18h**

**Lieu : place du Vigan à Albi**

**Entrée libre et gratuite**

Cet évènement est organisé par la Communauté d'agglomération de l'Albigeois en partenariat avec l'association Tous à vélo et à pied en Albigeois.



## Albi Run Urbain

**Le 18 avril, nous aurons l'occasion de montrer à Gillian et sa famille que le mot «solidarité» a tout son sens.**

La tolérance, notre référence !

Depuis 2017 notre association a pour objectif de lever des fonds pour rendre de l'autonomie à des personnes dans le besoin. Cet évènement d'envergure permet chaque année d'aider une personne ou une famille dans le besoin grâce aux milliers de bénévoles et de partenaires qui répondent présents sans jamais baisser les bras.

**Quand ? le 18 avril 2025**

**Où ? Place du Vigan à Albi**

**Départ à 19h**

Un nouveau parcours à chaque édition, encore plus beau et on le promet inoubliable :

- 8 km ou 12km de course en solo ou équipe de 6 potes,
- 8 km en marche nordique pour le fun,
- Un accès handisport.

Venez nombreux soutenir Gillian !

**[www.albirunurbain.fr](http://www.albirunurbain.fr)**



## Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - 19 mars 2025

### Message national de la Fnaca

En cette Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, nous honorons les victimes, les morts tombés dans les combats et dans les attentats avant la proclamation par le général Ailleret du cessez-le-feu le 19 Mars 1962 à 12 heures, comme ceux qui connurent le même sort tragique après cette date.

Enfants de la guerre, nous sommes devenus des hommes de guerre, ceux des classes creuses et des effectifs peau de chagrin.

Appelés, rappelés, engagés, maintenus, militaires de carrière, gendarmes, policiers... La plupart n'avaient pas la majorité, pas le droit de voter.

Sous le regard fataliste de nos familles, nous allions faire une guerre qui ne sera reconnue qu'en 1999.

Aujourd'hui, nous nous souvenons, nous nous recueillons et



nous rendons hommage à toutes les victimes militaires et civiles de cette guerre avec une pensée particulière pour nos frères d'armes.

L'âge venant, il est temps pour nous, acteurs de ce conflit de nous adresser à la jeunesse d'aujourd'hui, de notre pays, afin qu'elle devienne le vecteur de cette mission mémorielle, c'est donc en ce sens que nous leur



passons le flambeau.

Vous, les jeunes, soyez nos ambassadeurs pour bâtir la France de demain, dans un monde de progrès ouvert au dialogue, à la tolérance, à la Paix.

Avant que ne retombe le rideau de l'indifférence et de l'oubli, il nous revient à nous, les derniers témoins des deux côtés de la Méditerranée, de transmettre aux jeunes générations une mémoire partagée.

Depuis 1963, chaque année, à la date anniversaire du cessez-le-feu du 19 Mars 1962, avec fierté, nous leur rendons un hommage solennel, à la hauteur de leur sacrifice et nous nous inclinons avec déférence et émotion devant leur famille.

Comme pour ne pas troubler leur dernier sommeil, l'ombre de nos drapeaux frôle leur sépul-

ture et leurs plis sont ceux de leur mémoire, du souvenir du sang versé pour les trois couleurs de notre pays.

Soyons vigilants, la flamme du Souvenir ne doit pas s'éteindre.

Extrait du message de Patricia Miralles, Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants

... «Se souvenir, ce n'est pas seulement commémorer. C'est reconnaître toutes les douleurs, mais aussi toutes les grandeurs, sans en taire aucune. C'est faire justice à ceux qui ont été oubliés. C'est honorer les sacrifices consentis. C'est porter un regard lucide sur le passé, non pour l'alourdir de nos jugements, mais pour en tirer des leçons utiles à notre temps et nous grandir dans le courage de la vérité.

La mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas, pour que la souffrance d'hier ne nourrisse pas les fractures d'aujourd'hui, pour que les sacrifices consentis nourrissent aussi un sentiment d'appartenance, sans lequel il n'y a pas de socle pour que s'épanouisse la démocratie.

Vive la République !  
Vive la France !»



## C'est la rentrée de l'École Buissonnière

Cher Marssac,

Une fois n'est pas coutume... Et nous, on apprécie la répétition à vos côtés... «Tout le monde veut venir à Marssac, parce qu'à Marssac, y'a pas d'arnaque... C'est mieux qu'à Marciac !». Cet air n'est pas né d'aujourd'hui, mais de ces mercredimanches qu'on passe à vos côtés !

**Rendez-vous le 16 avril, de 18h à 22h, dans la cour de l'ancienne école (rue de l'église) pour poursuivre la mélodie.**

L'école buissonnière revient pour son traditionnel apéro-concert des 3<sup>ème</sup> (ou presque) mercredis du mois (à danser, à manger, à boire, à rigoler surtout).

Si vous avez des idées, des envies de nous aider, ou des questions, c'est ici :

**mercredimanche@mailo.com**  
**Page Facebook @Mercredimanche**  
**06 64 79 59 49**

Et pour vos agendas : les prochains apéro-concerts seront le 14 mai, le 11 juin, le 16 juillet, le 24 septembre et le 22 octobre.

A bientôt !



Musique live au chapeau · Buvette · Foodtruck



## Victoire du 8 mai 45

Madame la Maire et les Membres du Conseil Municipal ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie de la Commémoration du 8 mai 1945 qui aura lieu le jeudi 8 mai, à 11h30, au Monument aux Morts.

Pour cette occasion, les enfants de l'école seront présents pour entonner la Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert salle du conseil municipal.

## A vos agendas

### Dimanche 6 avril

Loto de l'école - 14h - Salle polyvalente - organisation «Les Amis de l'école»

### Mercredi 16 avril

Apéro musical - 18h à 22h - cour de l'ancienne école  
 Organisation association «Mercredimanche»

### Vendredi 18 avril

Albi Run Urbain - Place du Vigan à Albi - 19h

### Lundi 21 avril

Chasse aux œufs - Complexe omnisports - 9h30  
 Organisation Comité des Fêtes de Marssac

### 26 & 27 avril

Motocross : 24MX Tour à Castelnau de Lévis

### Jedi 8 mai

Commémoration de l'armistice du 8 mai 45  
 Monument aux morts - 11h30

### Samedi 17 mai

Nuit européenne des musées

### Samedi 17 mai

Bourse aux vélos d'occasion - Place du Vigan à Albi - 9h à 18h

### Samedi 24 mai

Café-Concert Mélodie'nSol à Marssac - salle polyvalente - à partir de 19h30



## Nouvelles consignes pour un marché «zéro déchet»

Dans une démarche éco-responsable, la commune de Marssac-sur-Tarn, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et les organisateurs de marchés ont mis en place un marché zéro déchet.

Concernant la commune de Marssac-sur-Tarn, celle-ci a appliqué cette nouvelle consigne dès le vendredi 4 avril 2025.

Ceci implique que tous les exposants doivent désormais emporter avec eux tous leurs déchets.

### Pour rappel : règles de la gestion des déchets

L'exposant devra veiller à maintenir son emplacement en parfait état de propreté pendant et après le marché. Il sera interdit sur le marché et dans les passages réservés à la circulation du public, de jeter, déposer ou abandonner des pelures, épluchures et résidus de fruits et légumes et d'une façon générale, tous débris ou détritus d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes. Aucune collecte ne sera réalisée. Concernant les eaux usées, celles-ci ne devront pas être déversées directement sur le sol mais faire l'objet d'une vidange dans des regards.

### Votre article dans le prochain Marssac Info de mai ?

à envoyer avant le 20 avril à  
communication@marssac-sur-tarn.fr

**Pas de fichiers en PDF**  
**Textes sous word**  
**Photos en JPEG**



## Du côté du Grain de sel

Comme tous les autres restaurants, ce restaurant «Extra Ordinaire» s'applique à maintenir sa réputation. Le lieu est authentique et chaleureux et les menus sont de saison. Il est ouvert le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi matin, ainsi que le jeudi et vendredi soir de 19h à 21h.

**Le petit plus : des soirées musicales et à thème sont organisées chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois.**

Réservation au 06 99 00 03 80

Bon à savoir : le restaurant est situé au numéro 1 de la Place de la Résistance, à Albi, dans les locaux de la gare de la Madeleine.



## Quel jour de ramassage pour les cartons des commerçants de Marssac ?

Pour Marssac (mais aussi le Séquestre et Puygouson), c'est le mercredi à partir de 11h.

Le volume maximum autorisé est de deux conteneurs de 750 litres par commerçant et par collecte.

Les cartons doivent être présentés pliés ou emboîtés devant votre commerce.

A noter : le dépôt de cartons en déchetterie est gratuit même pour les professionnels.



## L'AMTFA débute bien 2025

Cette année débute plutôt de bonne manière avec tout d'abord les filles de la 3<sup>ème</sup> division qui viennent de gagner sur le score de 3 à 0 sur le terrain du Puy en Velay. Cette victoire lui permet de se hisser à la troisième place de leur championnat à un point du dauphin Grenoble et cinq de l'Olympique Lyonnais, le leader incontesté du championnat. Et justement on attendait désormais de pied ferme le 2 mars le leader Lyonnais en visite au stade Maurice Rigaud. De son côté, la réserve des filles se classe à la sixième place de son championnat régional ce qui est un excellent résultat compte tenu de son retour dans l'élite régionale.

Chez les garçons, l'équipe régionale de R2 est toujours en tête de son championnat après sa dernière victoire à Grisolles sur le score sans appel de 8 à 0. Elle est talonnée par Lavaur et Comtal, toujours présents à quelques longueurs de nos représentants. Elle devait par ailleurs jouer les 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe d'Occitanie contre St Gaudens qui évolue au même niveau que notre équipe le samedi 1<sup>er</sup> mars à 18h au stade D. Gach. La réserve des garçons reste comme depuis le début de la saison à la seconde place de son championnat de R3.



Outre leurs différents championnats régionaux, les jeunes de notre école de football s'illustrent en coupe d'Occitanie avec deux équipes, les 17 ans et les 15 ans qui sont encore qualifiées pour jouer les 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe d'Occitanie ce qui témoigne s'il en est nécessaire de leurs qualités.

Enfin, l'AMTFA n'oublie pas l'aspect festif de toute association qui se respecte. Elle a organisé une soirée de la St Patrick le vendredi 14 mars. Avec au programme : animation karaoké, à boire et à manger pour tenir le coup. Ce fut une très belle soirée !



## Clé des Champs : dernière ligne droite avant l'été

Comme chaque année, l'association Clé des Champs a lancé ses premiers camps de printemps qui se sont remplis à une vitesse incroyable.

Un grand merci à tous ceux qui se sont inscrits. Mais ne vous éloignez pas trop car les camps d'été approchent à grands pas et s'annoncent tout aussi passionnants. Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts, mais attention, les places sont limitées !

Restez à l'affût. Toutes les informations seront bientôt disponibles sur notre site internet [www.cledeschamps81.fr](http://www.cledeschamps81.fr) et sur notre page Facebook Actu Clé des Champs Lagrave.

Parallèlement, au CLAE de Marssac nous sommes en pleine préparation pour créer, avec les enfants, des jeux de kermesse qui seront présentés lors de la fête de fin d'année. Cet événement, organisé par les parents d'élèves de Marssac en collaboration avec les enseignants, sera une belle occasion de célébrer ensemble la fin de l'année scolaire dans la joie et la convivialité.

Restez connectés pour ne rien manquer de nos prochaines annonces !

À très bientôt

[www.cledeschamps81.fr](http://www.cledeschamps81.fr)



Retrouvez votre Marssac Info

**TOUT EN COULEUR**

sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)



## Café-Concert Mélodie'nSol à Marssac le 24 mai

Une soirée musicale entre amis, avec la famille ou tout simplement seul pour rencontrer les marssa-cois ou se faire des amis. On dîne assis en même temps que l'on écoute et regarde un spectacle.

Au programme de la soirée «Diégo». Il s'accompagne de sa guitare et pour cette soirée il nous interprétera du Francis Cabrel, quelques chansons dont certaines avec des chœurs de femmes issues de notre chorale.

Suivi de la chorale Mélodie n'Sol, de Marssac, qui chante de la variété française (Fugain, Vianney, Nino Ferrer, Bécaud ...) en chorale, duos, solos, le tout accompagné par le chef de chœur Luc Antoons et sa guitare, ou au piano...

Sur place : une restauration simple autour de charcuterie, fromage et gâteaux maisons, accompagnée de jus de fruit, bière ou vin, le tout à petit prix.

Quand : samedi 24 mai à partir de 19h30 (arrivée du public et des personnes souhaitant dîner). Début du concert à 20h30.

Où : salle culturelle de Marssac, rue Tonimarié.

Entrée gratuite

**Renseignements 06 16 17 54 27**

## Centre chorégraphique Duolab

Le mois de mars a été marqué par l'énorme succès de la 2ème édition du Néodance Tour Occitanie pour lequel nous avons collaboré avec la Neodance Academy de Paris le week-end du 22 et 23 mars.

Ces deux jours ont été riches et intenses tant pour les bénévoles de Duolab qui ont mis tout en œuvre pour que l'accueil réservé aux danseur.ses et professeur.es soit le plus chaleureux possible ainsi que pour les participant.es qui ont débordé d'énergie tout au long de ce week-end.

Le samedi, le concours organisé à la Maison de la Musique de Cap Découverte a rassemblé près de 400 danseurs de la région et 800 spectateurs sur la journée.

Le dimanche, le stage de danse qui a eu lieu à la salle polyvalente de Marssac a, quant à lui, réuni 35 danseur.ses.

Nous avons à cœur de participer à cet événement placé sous le signe de la bienveillance, du partage, et de la positivité avec une équipe de professeur.es pédagogues sachant partager leurs expériences avec les danseur.ses.

### Sorties spectacles

Le mois d'avril sera ponctué par



deux sorties spectacles pour nos élèves à la Scène Nationale d'Albi.

Le mercredi 2 avril, nos élèves pourront assister à Foreshadow, un spectacle cirque & danse d'Alexander Vantournhout.

Le mardi 29 avril, c'est au spectacle Théâtre of dreams, chorégraphié par Hofesh Shechter, que nos élèves auront le plaisir d'assister.

### Soirée Terssac Events

Le samedi 19 avril, nos danseuses sont invitées à participer à l'animation de la soirée Festival Car Show organisée par l'association Terssac Events à la salle du Pastel de Terssac.

En parallèle de tous ces beaux événements, les professeur.es et danseur.ses du Centre continuent les préparatifs intensifs de notre spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 5 juillet à la Maison de la Musique de Cap Découverte.

**Renseignements & inscriptions**  
**[duolab.tempsdanse@gmail.com](mailto:duolab.tempsdanse@gmail.com)**  
**ou par téléphone : 06 44 24 69 80.**

Vous pouvez également retrouver toutes les actualités du Centre sur les réseaux sociaux et sur notre site internet :  
**[www.duolab-tempsdanse.fr](http://www.duolab-tempsdanse.fr)**



## Début des festivités de la saison pour Générations Mouvement

Dany, la présidente et toute son équipe ont accueilli 80 adhérents pour ce premier rendez-vous du printemps des aînés. Tous étaient heureux de se retrouver pour partager ce moment gastronomique dans la convivialité. Ces repas sont très ancrés dans l'histoire du club grâce à l'effort des responsables. À table, tous les plats avaient été préparés par les membres du bureau.

Tout le monde a été unanime pour dire combien cette journée de retrouvailles était importante.

Un grand merci à l'équipe des «cuisinières» pour cette journée mémorable, prémice d'une année riche



en animations et découvertes.

La municipalité représentée par Madame Delarue et Monsieur Stefanon a remercié l'association pour tout ce qu'elle fait en faveur des aînés de la commune.

## La Niche & La Cabane vous propose

ou des adultes en situation d'handicap mental.

L'association marssacoise La Niche & La Cabane vous propose de renforcer les liens entre humain-es et compagnons à 4 pattes. Que vous soyez sportifs-ves, que vous souhaitiez passer du temps de qualité avec votre animal, ou simplement vivre des moments conviviaux et de partage d'expériences, l'association saura vous satisfaire.

Pour la promenade du lundi soir à Marssac, lors des cours d'éducation en privé à domicile ou des rencontres canines en parc sécurisé à Castelnau-de-Levis, ou encore pendant les balades éducatives dans le Tarn, l'encadrement professionnel et bienveillant est assuré par Fleur Alice STALIN. Cette dernière est éducatrice spécialisée depuis 2014 et travaille principalement auprès d'adolescent-es en difficultés sociales/familiales et certifiée «éducateur comportementaliste canin» depuis 2021, année de la création de l'association.

Il vous est possible de partir à la découverte de notre région lors d'excursions avec les chiens, cani-raquettes à la montagne ou cani-paddle sur l'eau, parfois en partenariat avec des institutions, des foyers de vie accueillant des jeunes sous protection judiciaire et/

Venez rencontrer les bénévoles lors de l'événement «L'Ecole Buissonnière» co-organisé par l'association toujours volontaire pour maintenir la dynamique locale. Vous aurez peut-être la chance de rencontrer la chienne à l'adoption en attente d'une famille pour la vie : la belle beauceronne Saya.

Retrouvez-les sur leur page Facebook & Instagram  
www.lanicheetlacabane.fr – 06 38 13 85 69



## Interdiction des lâchers de lanternes volantes dans le département du Tarn



Bon à savoir : un arrêté préfectoral interdit désormais de manière permanente les lâchers de lanternes volantes dans le département du Tarn. Une mesure visant à prévenir les risques d'incendie et de pollution.

On les appelle «lanternes célestes ou lanternes thaïlandaises» mais on ne les verra plus désormais dans le ciel tarnais. La préfecture du Tarn a pris une décision radicale pour protéger l'environnement et prévenir les incendies. Un arrêté préfectoral interdit désormais définitivement les lâchers de lanternes sur l'ensemble du département.

Souvent utilisés lors d'évènements festifs, ces objets en papier, propulsés par une flamme, représentent un risque majeur. Ils peuvent provoquer des départs de

feu en retombant sur des zones sèches ou boisées, en particulier en période estivale.

En plus du risque incendiaire, ces lanternes constituent également une menace pour l'environnement. Une fois au sol, elles deviennent des déchets non biodégradables qui polluent les espaces naturels et représentent un danger pour la faune sauvage.

Face à ces risques avérés, la préfecture du Tarn a donc choisi une interdiction définitive et non ponctuelle, comme cela pouvait être le cas lors de périodes de sécheresse ou de vents forts. Cette mesure s'inscrit dans une politique plus large de prévention des incendies et de préservation des écosystèmes locaux.



## Tout près de chez nous encore !

Les 26 et 27 avril, à Castelnau-de-Levis, se déroulera la 3<sup>ème</sup> épreuve du 24 MX Tour avec les championnats de France 85cc,125cc, mais aussi élite MX2 et MX1 qui vont réunir 200 pilotes sur le circuit du Puech Rampant de Castelnau-de-Levis.

Passionnés de moto cross ou curieux, venez vibrer en compagnie de grands noms du mondial.

A noter : entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 13 ans.



## Exposition «Toulouse Lautrec et l'art de l'affiche» à Albi

**Du 29 avril au 31 août 2025, le musée Toulouse-Lautrec se penche sur l'histoire passionnante des affiches de Toulouse-Lautrec.**

Loué de son vivant pour ses affiches novatrices et percutantes, Henri de Toulouse-Lautrec s'est révélé être un excellent lithographe et un précurseur de l'affiche publicitaire moderne.

Cette exposition mettra en valeur le fonds d'affiches du musée spécialement restauré et présenté pour l'occasion et le confrontera à des réalisations d'autres affichistes renommés. L'exposition retracera également le contexte historique, économique et social de l'essor de l'affiche illustrée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

## Autan Pour Soi

### En avril, voici le 7<sup>ème</sup> atelier «Bien-être» ouvert à toutes et tous

Le printemps s'installe pour notre plus grand bonheur. Notre corps et notre esprit se régénèrent.

**Le samedi 12 avril 2025 de 9h30 à 12h30 à la salle Astrolabe-Boussole** de Marssac, David Boudaille nous propose un atelier «automassages et médecine chinoise».

Inscription obligatoire : autanpoursoi@laposte.net  
Tarif atelier: adhérent-e : 25 € – Non adhérent-e : 35 €

**Le 8 Juin**, nos deux professeures de yoga, Amandine et Martine nous proposeront le dernier atelier de la saison 2024-2025 : «Vers l'autonomie en yoga».

Une journée de partage et découverte d'activités suivies d'une auberge espagnole est en préparation pour le mois de Juin. Nous vous apporterons bientôt plus d'information.

L'année n'est pas terminée ! Venez découvrir les activités d'Autan Pour Soi en vous inscrivant pour le 3<sup>ème</sup> trimestre ou en optant pour une carte de 5 ou 3 cours.

Contactez directement les professeurs pour toute demande d'information et inscription.

Amandine Girard, professeure de Hatha Yoga  
06 09 40 75 92

Florence Peslier, professeure de pilates, postural ball et gym hypopressive  
06 61 43 21 11

Martine René, professeure de Hatha Yoga et Yoga-Qi Gong  
06 89 49 84 16

David Boudaille, professeur de Taiji Quan et Qi Gong  
06 06 49 87 22

**Site de la Mairie de Marssac rubrique «associations»  
autanpoursoi@laposte.net**

## Don de plasma : la Maison du Don d'Albi s'équipe de trois nouvelles machines

Bonne nouvelle pour les donateurs tarnais : plus besoin de se rendre à Toulouse, Montauban ou Carcassonne pour donner son plasma !

La Maison du Don d'Albi est désormais équipée de trois nouvelles machines spécialement dédiées à ce type de prélèvement.

### Comment se déroule un don de plasma ?

Les étapes du don de plasma sont les mêmes que celles du don de sang : un questionnaire à remplir, un entretien préalable avec un médecin, le prélèvement et la collation. Le plasma est prélevé par aphérèse, un système de double pompes qui sépare les différents éléments du sang. Une machine spéciale aspire le sang, puis une turbine sépare le plasma (la partie liquide du sang) des globules rouges et des plaquettes. Le plasma s'écoule dans une poche et sera conservé, les autres composants sont restitués au donneur via la même aiguille.

Le prélèvement est indolore. Plus long qu'un don classique, le don de plasma dure environ 45 minutes, contre 10 minutes pour le sang.

Le plasma sera utilisé pour des transfusions ou pour

faire des médicaments pour les patients souffrant de troubles de la coagulation, pour les grands brûlés ou atteints de déficits immunitaires et de certaines maladies auto-immunes. C'est le seul traitement possible pour certaines maladies.

### Qui peut donner son plasma ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, en bonne santé, pesant au minimum 55 kg et remplissant toutes les conditions de sécurité à l'issue de l'entretien préalable au don avec un médecin, peut donner son plasma. Contrairement aux prises de sang, il ne faut pas être à jeun, mais avoir mangé raisonnablement la veille du don.

«Pour le don de plasma, la récupération est beaucoup plus rapide. Comme il est très riche en eau, il se renouvelle très facilement. Il est possible de donner toutes les deux semaines, contre un délai de huit semaines pour le don de sang», précise Séverine Bardou.

Après le prélèvement, une collation est offerte aux donateurs pour leur permettre de se réhydrater et de reprendre des forces.

Un instant de pause bienvenu, souvent partagé avec l'équipe médicale et d'autres donateurs.



**Maison du Don**  
8 avenue maréchal de Lattre Tassigny 81000 Albi  
Tél : 0 800 97 21 00  
dondesang.efs.sante.fr

Source : <https://.letarnlibre.com/don-de-plasma-la-maison-du-don-albi>

## édito



Comme vous avez pu le voir, nous avons consacré la Une de ce Marssac Info aux panneaux patrimoniaux qui ont été récemment installés sur la commune. On ne sait pas toujours où l'on va mais on sait d'où l'on vient. Anciens ou nouveaux habitants, il nous a paru nécessaire de mettre à disposition de tous ces quelques pans de l'histoire de notre commune.

Je ne peux que vous inciter à enfilez vos baskets ou vos chaussures de marche et découvrir ces endroits (ou ce qu'il en reste) chargés d'histoire, notre histoire.

Nous devons aux membres de la commission cadre de vie cette belle initiative.

Un grand merci à mesdames Dominique Ferrière, Lydie Picaronie, Mireille Vaur, Véronique Guittard, Marie-Véronique Drouard, Laurence Moulis et à messieurs Joël Loup et Gilbert Roche. Un grand merci également à Joël Bercaire (archiviste) pour son aide précieuse.

Je vous souhaite à toutes et tous un joli mois d'avril.

Anne-Marie Rosé

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Rosé'.

## LE MOULIN DRAPIER



*A l'angle de la place de la ville vieille, prenez la rue du moulin et continuez ensuite le long de la berge pendant quelques pas. Prenez le petit escalier qui est tout proche et montez vers le haut des arbres. Vous voilà arrivé au second des 4 panneaux patrimoniaux.*

La première trace de ce moulin, (aujourd'hui sous les eaux) situé sur la rive gauche de la rivière Tarn à quelques mètres en aval remonte à 1314.

Propriété de l'Évêché, dit aussi : le Moulin de l'Évêque ou du Chapitre, il a été détruit par deux crues importantes du Tarn en 1376 et en 1530.

Le Cardinal Duprat, Ministre Chancelier de François 1<sup>er</sup> et Évêque d'Albi, le fera reconstruire en 1535.

C'est alors un édifice rectangulaire en pierre de taille bien appareillée construit sur le lit de la rivière. Un mur de refend le divise en deux parties, correspondant à des arches. Vers l'amont, les murs forment piles et éperons. Il exhibe au-dessus de la porte d'entrée, décorée de moulures, ainsi que sur la pile la plus éloignée de la rive, deux pierres portant les armes du Cardinal.

Il sera décrit dans le Compoix de Marssac (ancien registre cadastral) de 1684 comme étant composé de quatre meules volantes en état de ruine.

**A vos baskets...**

Retrouvez votre Marssac Info  
**TOUT EN COULEUR**  
sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

A partir de la rue du Nord, continuez jusqu'à la place de la ville vieille. Vous voilà au troisième des 4 panneaux patrimoniaux.

## DE MARCIACO À MARSACO À MARCHIACUM À MARCIUS... À MARSSAC-SUR-TARN

Le nom de Marssac serait une évolution de Marcius, nom gallo-romain. L'histoire de la commune est bien plus riche que ne le laissent paraître les rares vestiges encore visibles de son passé. Il n'existe aucune trace écrite de l'histoire du village jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle.

À cette époque, le village possédait une chapelle du VII<sup>ème</sup> siècle et un fort ecclésial entouré de remparts en terre de plus d'un mètre de large, auxquels s'adosaient les maisons (ville vieille actuelle).

VII<sup>ème</sup> siècle : Lieu de culte signalé dans la vie de St Didier, Évêque de Cahors (630-655).

1163 : Achat des droits de la seigneurie par le Vicomte Raimond 1er Trencavel au Comte de Toulouse.

1177 : Garde de la place forte vicomtale par Guilhermus Froterii et Paganus Filius Berengeriae (la garde d'une seigneurie permettant de bénéficier de ses revenus fait partie des contrats passés par les Vicomtes de Trencavel pour pacifier leur important domaine).



1209-1229 : Croisade contre l'hérésie cathare. Prise de Marssac par l'Évêque d'Albi, Guilhem Peire, soutenant les Croisés ; remise des clefs à Simon de Montfort. Don de ce dernier à l'Évêque sous condition de foi et hommage, en 1212.

1277 : Seigneurie de Marssac propriété définitive de l'Évêque-Seigneur d'Albi (confirmée par Louis IX, après le serment de fidélité du prélat).

**A vos baskets...**

## L'USINE À CHAUX

Vous êtes ici devant le quatrième panneau patrimonial qui se situe sur la place de la liberté, toute proche du complexe omnisports



La présence sur la commune de bancs de calcaire lacustre datant de l'ère tertiaire permet l'exploitation du gisement par des fours à chaux artisanaux. On a pu en compter jusqu'à 20 en 1844.

Ce n'est qu'en 1907 que commence l'exploitation industrielle de ces calcaires par Auguste Lagarde et Norbert Doat dans une première usine à chaux. Celle-ci est rachetée en 1921 par l'industriel Gustave Thermes associé à M. Fraisse. Ensemble, ils créent la compagnie Fraisse-Thermes, fabricants de chaux, compagnie qui devient en 1924 la Société Albigeoise des Chaux et Ciments de Marssac.

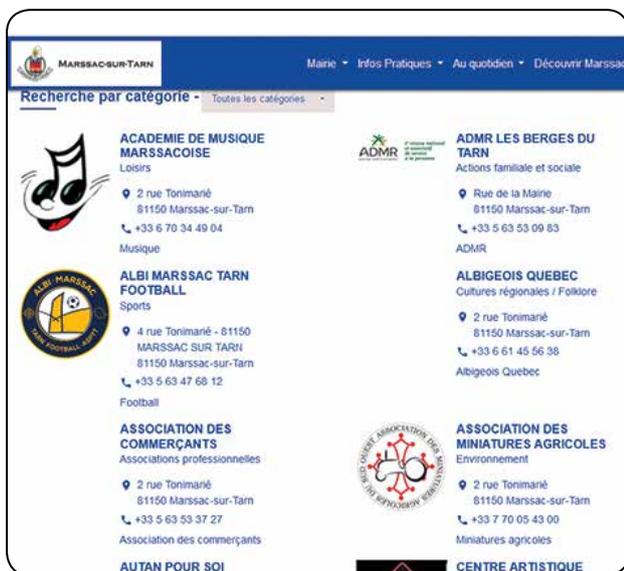
La nouvelle usine sera construite sur les vestiges de l'ancienne. Le chantier durera 2 ans (1924-1925). Elle sera semi-automatique et équipée de fours continus «Duchez» et du matériel de manutention et de broyage «David Sen».

Elle emploiera jusqu'à 40 personnes et produira jusqu'à 45 000 tonnes de chaux hydraulique par an. Le courant électrique lui sera fourni par la centrale hydroélectrique de Durestat qui disposait d'une force motrice de 500 KWh.

**A vos baskets...**

**Retrouvez les textes complets sur le site de la commune**  
**www.marssac-sur-tarn.fr**

## Associations, voici comment mettre à jour vos informations sur le site de la commune



Comme vous le savez, le site de notre commune a changé ([www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)).

Dorénavant, les associations n'ont plus d'accès direct à leur fiche de présentation. Mais, soyez rassuré, vous pouvez, sans problème afficher vos informations. La procédure est toute simple !

Par mail, uniquement :  
**communication@marssac-sur-tarn.fr**

**Vous pouvez publier** un texte libre (présentation de vos activités, etc...)

**A fournir** sous Word ou dans le corps de votre mail\*

**Vous pouvez publier** jusqu'à trois photos  
**A fournir** à part en JPG ou en PNG\*

**Vous pouvez joindre** plusieurs pièces jointes (tarifs, horaires, compte rendu d'assemblée, etc)  
**A fournir** en PDF (moins de 2mo)\*

Ces informations peuvent être modifiées une fois par mois.

Un accusé de réception de votre mail vous sera transmis dès que vos informations auront été mises en ligne.

\* Les envois qui ne respecteraient pas ces critères pourront être refusés.

## Numéros utiles

|   |                |
|---|----------------|
| Mairie de Marssac   | 05 63 55 40 47 |
| Gendarmerie   | 17             |
| Samu  | 15             |
| ou le 114 pour les sourds et malentendants                      |                |
| Samu Social   | 115            |
| Pompiers  | 18             |
| Docteur : nuit, urgence et week end                             | 3966           |
| Pharmacie de garde : dimanche, jours fériés et urgences de nuit | 3237           |
| Enfance en danger   | 119            |
| Femmes victimes de violences                                    | 3919           |
| Harcèlement scolaire enfants parents                            | 3020           |
| Prévention du suicide   | 3114           |
| EDF (service dépannage)   | 09 72 67 50 81 |
| Sécurité/Urgence Gaz GRDF                                       | 0800 47 33 33  |
| Chenil Communautaire  | 05 63 38 38 24 |
| Déchèterie de Ranteil   | 05 63 38 59 80 |
| Déchèterie de Gaillaguès  | 05 63 46 20 98 |
| Alcooliques anonymes  | 05 63 35 66 17 |
| Alzheimer Info  | 0811 112 112   |
| Cancer Info Service   | 0810 810 821   |

Coronavirus Covid-19 0 800 130 000

|  |                |
|--|----------------|
| Croix Rouge Ecoute   | 0800 858 858   |
| Dons d'organes et de moelle osseuse                                    | 0800 20 22 24  |
| Drogues Info Service   | 0800 23 13 13  |
| Ecoute Alcool  | 0811 91 30 30  |
| Ecoute Cannabis  | 0811 91 20 20  |
| Ecoute Handicap moteur   | 0800 500 597   |
| Ecoute Infos Sclérose en plaques                                       | 0800 854 976   |
| Enfance et Partage   | 0800 05 12 34  |
| Protection et Assistance aux personnes âgées                           | 0800 020 528   |
| Sida Info Service  | 0800 840 800   |
| SOS Amitié   | 05 63 54 20 20 |
| SOS Enfants disparus   | 0810 012 014   |
| Suicide Ecoute   | 01 43 39 40 00 |
| Tabac Info Service   | 0825 309 310   |
| Violence Conjugale Femmes  | 01 40 33 80 60 |
| Viols Femmes Informations  | 0800 05 95 95  |
| Allo Enfance maltraitée  | 0800 559 557   |
| Ecoute des victimes de harcèlement en ligne et de violences numériques | 3018           |

## Le 114, numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants

Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax, 24H/24, 7J/7. Des agents de régulation 114, sourds et entendants, gèrent les appels et contactent le service d'urgence

le plus proche : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18).

**Trois possibilités :**

- télécharger l'application Urgence 114 sur son smartphone depuis les stores iOS et Android
- ou appeler le 114 depuis le site internet [urgence114.fr](http://urgence114.fr)
- ou envoyer un SMS au numéro «114».

## Badminton : nos jeunes à l'honneur

Dans la catégorie «membre plutôt impliqué de notre club», nous souhaitons mettre à l'honneur Héloïse. Très enthousiaste et pleine d'énergie, elle met de la vitalité lors de nos créneaux. Elle participe aux compétitions dans le Tarn, fait partie de la deuxième équipe d'interclubs et s'investit en tant que bénévole dans la vie du club.

Elle n'est pas la seule dans cette situation et nous mettrons à l'honneur nos bénévoles lors d'un prochain article.

Son petit plus ? Depuis qu'elle a commencé le badminton en 2021, elle rêve de devenir arbitre. Cette saison, son rêve commence à se concrétiser puisqu'elle a été retenue, avec 13 autres jeunes en France, à la Junior Académie. Formation organisée par la Fédération Française de Badminton, dans la catégorie jeune officiel technique. L'objectif de cette formation est de sensibiliser les jeunes sur les différentes fonctions officielles comme organisateurs de tournoi, juges de ligne ou arbitres.

Début octobre, elle a participé à un rassemblement à Paris. Puis elle a assisté à des formations en visio-conférence pendant lesquelles elle a appris à communiquer efficacement, à se présenter et assumer des responsabilités ainsi que prendre des décisions.

Enfin, elle a terminé sa formation en allant au Masters d'Orléans où elle a croisé les meilleurs joueurs mondiaux, et rencontré une arbitre française internationale. Le numéro 1 français, Alex Lanier, leur a même fait la surprise d'une intervention sur sa tactique de jeu. En attendant d'avoir 16 ans et d'accéder à des formations qualifiantes fédérales, elle peut exercer ses nouvelles compétences sous

la tutelle des adultes au sein de son club Marssac Badminton en aidant à l'organisation des prochains tournois et en arbitrant des matchs.

*«C'est tellement une chance pour moi d'avoir eu cette formation !»* témoigne Héloïse, avec un sourire pétillant. *«Être officiel comme arbitre ou juge de ligne, c'est excitant. Ça me permettra de rencontrer de très bons joueurs. Je remercie Stéphanie, ma tutrice, qui est juge de ligne internatio-*

Le parabad est né en 1990 et s'adresse à des joueurs en fauteuil ou debout pour lesquels il faut tenir compte de spécificités. Ils peuvent jouer dans les mêmes créneaux que les joueurs valides assez facilement.

La formation est importante pour les catégories des joueurs assis car l'accompagnement de ces joueurs nécessite plus de technique, ne serait-ce que pour la manipulation du fauteuil.



*nale et Letty mon entraîneuse, qui m'accompagne au club. La Junior Académie m'a permis de me rendre compte que c'est vraiment ça que je veux faire !».*

Elle souhaite d'ailleurs avoir pour métier, entraîneuse en parabadminton et c'est pourquoi elle s'entend particulièrement bien avec Letty, entraîneuse des jeunes du club, qui a quant à elle bénéficié d'une formation parabadminton.

Déjà formée à l'entraînement des jeunes et en particulier des compétiteurs, Letty a souhaité aller plus loin et se former pour aborder tous les types de handicap.

Le club de Marssac se fait prêter un fauteuil roulant par la ligue Occitanie de Badminton mais aimerait en acquérir au moins deux.

Maintenant que nous avons une personne qualifiée, nous attendons avec impatience les parabadistes débutants ou confirmés.



**Suivez-nous  
sur facebook :  
Marssac sur Tarn**



## On n'oublie pas. Ce lundi 21 avril, de 10h à 12h, c'est la grande chasse aux œufs de Pâques !

Tous les enfants de moins de 12 ans scolarisés à Marssac (de la maternelle au CM2) ou faisant partie d'une association sportive ou culturelle de notre commune peuvent y participer sous condition de disposer de leur bulletin d'inscription.

Pour les plus jeunes, la chasse se déroulera sur l'aire de jeu proche du complexe omnisports, pour les plus grands, ça se passera du parking de l'ADMR jusqu'au complexe.

Seuls les enfants inscrits et présents ce lundi 21 avril repartiront avec des friandises.

Animation entièrement gratuite !

Un espace «Rencontre petit dej» sera également installé au complexe pour les parents. Rendez-vous leur est donné à partir de 9h30 devant le complexe omnisports (rue Tonimarié).

**A noter :** le Comité des Fêtes se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de mauvais temps ou par manque de participants.

Merci à tous les bénévoles du Comité pour leur engagement auprès des enfants.



**du 8 au 11 mai**



La fête foraine s'installe à Marssac pour le plaisir des petits et des grands

Comme à l'habitude les animations seront installées aux alentours de la mairie.



En avril, ne te découvre pas d'un fil, en mai fait ce qui te plaît et en juin, des 3 habits, n'en garde qu'un !